Question sur mon orientation

Par **Jus88**, le **20/07/2010** à **12:38**

Bonjour,

Je voudrais juste savoir s'il est possible de travailler pdt 5 ou 6 en tant que greffier et par la suite devenir avocat en passant le concours en interne???

Je vous remercie.

Là je suis inscrite dans une école préparatoire pour passer le concours de greffier en mai prochain, mais si jamais après je veux devenir avocate est ce possible? Voilà ma question...

Merci d'avance

Par **juristeenherbe**, le **22/07/2010** à **19:33**

Bonjour,

Cette année j'ai eu l'occasion de faire un exposé sur cette profession (avocat) et ce que j'ai pu récolter sur le domaine des équivalences, c'est que ce sont les greffiers en chef aprés 10 ans de travail en tant que greffier en chef peuvent demander à être avocat. Mais c'est à vérifier, peut-être que je me trompe.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés